



coalitie tegen de honger
coalition contre la faim

Bruxelles, 16 septembre 2014

M. Charles Michel

Formateur

MR

Avenue de la Toison d'Or, 84-86

1060 Bruxelles

Concerne : *L'importance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'accord sur la coopération du futur gouvernement*

**Monsieur Charles Michel,
Monsieur Kris Peeters,**

Au vu de la responsabilité qui vous incombe de former un gouvernement, la Coalition contre la faim aimerait rappeler à votre attention l'importance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour la coopération belge.

Elle reste un des enjeux globaux majeurs. Tout comme les autres Objectifs du Millénaire pour le développement, l'élimination de la faim dans le monde est encore loin d'être atteinte. La Belgique s'inscrit dans le large consensus qui se dessine pour éliminer la faim d'ici 2030. La Belgique s'est profilée comme un contributeur important et a développé des compétences reconnues, notamment depuis que le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire a été inscrit comme secteur prioritaire de la coopération belge dans la loi de 1999 ainsi que dans celle du 19 mars 2013.

Dans le cadre des demandes formulées par les coupoles des ONG Nord-Sud, y compris celle concernant l'engagement pris sur les 0,7% d'aide publique au développement (APD), la Coalition contre la Faim rappelle l'engagement pris en 2008 de consacrer 10% de cette aide à la sécurité alimentaire et à l'agriculture en 2010, voire l'objectif de relever cette part à 15% en 2015.

Pour ce faire, la Belgique dispose d'une Note stratégique pour le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire pertinente inscrivant le soutien à l'agriculture familiale comme pierre angulaire de l'action de la coopération belge en faveur de la sécurité alimentaire. Cette Note identifie également les organisations paysannes locales comme des acteurs incontournables de toute définition, mise en œuvre et évaluation des politiques au service de la lutte contre la faim. Toutefois, la Coalition contre la Faim appelle le nouveau gouvernement à garantir les ressources financières et humaines nécessaires pour la mise en œuvre de cette note stratégique.



coalitie tegen de honger coalition contre la faim

Par ailleurs, la Coalition contre la Faim rappelle les engagements belges et européens pour la mise en œuvre de la cohérence des politiques pour le développement, et en particulier pour la réalisation du droit à l'alimentation.

La Coalition contre la faim entend rappeler aux négociateurs que ces engagements restent essentiels pour une lutte efficace contre la faim et espère qu'ils seront repris, avec une ambition à la hauteur des objectifs, dans le futur accord de gouvernement et mis en œuvre dans son programme de travail. Les membres de la Coalition contre la Faim restent à votre disposition, et à celles des ministres concernés pour des recommandations plus détaillées.

La Coalition, comme par le passé, collaborera activement avec les autorités belges afin de maintenir, voire renforcer, les actions de la Belgique, tant sur le plan quantitatifs que qualitatifs, dans la lutte contre la faim.

En vous remerciant pour l'attention portée à notre message, nous vous prions, Messieurs les formateurs, d'agréer l'expression de notre considération.

La Coalition Contre la Faim

11.11.11, ADG, AEFJN – Antenne Belge, Broederlijk Delen, Caritas International, CNCD-11.11.11, Croix-Rouge de Belgique, Collectif Stratégies Alimentaires, Entraide et Fraternité, FIAN Belgium, Le Monde selon les femmes, Louvain Coopération, Oxfam-Solidarité/Solidariteit, Oxfam-Magasins du Monde, Oxfam-Wereldwinkels, SOS Faim, TRIAS, Vétérinaires sans Frontières - Dierenartsen Zonder Grenzen, Vredeseilanden.

Personnes de contact :

Thierry Kesteloot (Oxfam Solidarité), +32.2.501.67.55, tke@oxfamsol.be

Jean-Jacques Grodent (SOS Faim), +32.2.548.06.79, jig@sosfaim.org

Nathalie Janne d'Othée (CNCD-11.11.11), +32.2.250.12.64, nathalie.janne@cncd.be

Patrick Vanderhulst (Trias), +32 2 548 01 28, patrick.vanderhulst@triasngo.be

<http://www.coalitioncontrelafaim.be/>